

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 65

Artikel: Le château de Porrentruy : vieux récit
Autor: Biétry, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LE
Château de Porrentruy
VIEUX RÉCIT
par A. BIÉTRY¹⁾

Le château des anciens Princes-Evêques de Bâle qui, depuis le milieu du seizième siècle y avaient fixé leur résidence, est assis sur la colline rocheuse et abrupte qui domine au nord la ville de Porrentruy. Quoique réduit, depuis le départ de ces Princes, en 1792, à moins des deux tiers des édifices qui en faisaient partie, il n'en forme pas moins encore aujourd'hui un groupement très considérable. Son antique donjon, la tour Réfousse, si majestueusement imposante, est bien certainement une œuvre des Romains, et doit remonter à l'un des derniers siècles de leur occupation de notre pays.

La certitude que nous en avons acquise, indépendamment de sa position si favorable permettant d'observer au loin toute la contrée, repose d'abord sur son genre de construction ; sur le fait qu'aucun document ne fait mention de son érection durant tout le cours du moyen-âge ; sur les études si consciencieuses qui en furent faites par M. Quiquerz, corroborées par le long et minutieux examen que nous en avons fait nous-même. Cela exposé, nous allons procéder par or-

1) On sait que M. Biétry, qui est mort il y a peu d'années, est l'auteur du plan fort bien fait qu'on admire dans la salle des Princes au Château.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 6

L'invisible aimée

par Jean BERTOT

Dans le bas, les maisons d'un faubourg animé, mi-rustique, mi-industriel, se miraient dans l'onde claire ; tout près de moi un moulin champêtre venait d'arrêter sa vieille roue verdoyante d'humidité, et des gouttelettes en tombaient, comme des perles et des diamants, dans la rivière. Il faisait chaud, midi approchait. Des poules picoraient dans la cour. Une bonne odeur d'étable et de jeune farine flottait dans l'air.

De l'autre côté du petit bras de la rivière, un tapis de verdure, tout scintillant de pâquerettes et de boutons d'or, s'étendait jusqu'au pied des escarpements opposés à la

dre à sa description, à commencer par l'extérieur.

La hauteur totale de la tour, depuis la base au sommet des créneaux, est de 100 pieds de roi, soit 33 mètres et demi, sur 125 pieds ; soit 41 mètres 12 centimètres de circonférence. Ses murailles sont construites en grosses pierres taillées en bossage, et placées par rangs réguliers, mais chacun variant de hauteur, au nombre de 57 de la base au sommet. Ces pierres sont liées entre elles par un mortier composé de chaux ordinaire et de gravier de montagne passé à la claire, comme celui de tous les restes de constructions romaines qu'on retrouve encore dans nos contrées.

L'épaisseur des murs est de 14 pieds, soit 4 mètres 55 à leur base et de six pieds au sommet, allant intérieurement en retrait d'étage en étage. A l'intérieur de la tour, les pierres sont également placées par rangs réguliers à surface plane, et unies par un ciment très fin.

Le bas de la tour, jusqu'à la hauteur de 30 pieds, soit 9 mètres, ne possède ni porte, ni fenêtre. A cette hauteur, vers l'est, deux fortes pierres font saillie au seuil d'une petite porte, à laquelle on ne parvenait qu'au moyen d'une échelle placée entre ces deux pierres destinées à l'affermir.

On entre par cette porte, de chaque côté de laquelle les murailles ont 9 pieds (3^m 90) d'épaisseur, dans une enceinte circulaire ne recevrant de jour que par la porte et par une étroite fenêtre rectangulaire donnant vers le sud ouest. Ce premier étage, voûté en calotte conique, a 14 pieds (4^m 55) de hauteur.

Au milieu de cette enceinte, on trouve

ville ; et là recommençaient les grandes forêts et les maquis embroussaillés.

Je traversai la cour du moulin, et sur un pont primitif formé de deux poutres branlantes, je franchis le petit bras.

J'étais un peu fatigué des quatre lieues que je venais de faire, et je m'allongeai voluptueusement à l'ombre des saules, en laissant errer mes regards sur le ravissant paysage qui m'entourait.

Or voilà qu'au milieu du grand silence des choses, des bêtes et des gens, quelques notes de musique frappèrent mon oreille. Quelqu'un jouait du piano, pas bien loin derrière moi. Je tournai la tête, et ne vis rien ; une rangée de saules et de peupliers m'empêchait de rien apercevoir au-delà des limites du pré où j'étais étendu. Quant à l'air, dès la troisième note je l'avais reconnu : c'était la ritournelle de l'alto qui ouvre la chanson du roi de Thulé, de la *'Damnation de Faust'*.

une ouverture de 46 centimètres carrés ménagée dans la voûte de l'étage inférieur, ou rez-de-chaussée. C'est par cette ouverture qu'on descendait dans l'oubliette, dont la profondeur était de 9 mètres.

Cette oubliette était voûtée comme l'étage au-dessus.

L'ouverture était fermée par une forte dalle, et assujettie par une barre de fer passant dans des fers en œillet ou anneaux, dont on voit encore les restes encaissés dans l'encadrement. Cette dalle s'enlevait au moyen d'un anneau solidement fixé au milieu, dans lequel on passait un levier que deux hommes, un à chaque bout enlevaient et laissaient ainsi voir le trou noir béant. Nous avons encore vu et manœuvré plus d'une fois ce levier, dans notre jeune âge. Aujourd'hui la dalle a disparu et a été remplacée par un vilain chassis en bois, muni d'un vilain tour, qui déjà est gisant au fond de l'oubliette, où il est à souhaiter que le chassis aille bien vite le rejoindre et où il embarrassera moins.

Le premier étage n'est éclairé que par une fenêtre de 1 mètre 30 centimètres de hauteur prenant jour au sud-ouest. On arrive là par un escalier large de 60 centimètres pratiqué dans l'épaisseur du mur, comprenant 20 marches de 27 centimètres de hauteur. Cet escalier est éclairé, vers les deux tiers de sa hauteur, par une fenêtre qui prend jour à l'est, de 75 centimètres de haut, sur 15 centimètres de largeur. Il se continue dans les mêmes conditions et dimensions jusqu'au 3^{me} étage. Une fenêtre semblable à celle que nous venons de décrire éclaire cette étroite et raide montée.

Puisque nous n'avons pas encore dépassé

Et presque aussitôt une voix s'éleva :

Autrefois un roi de Thulé,
Qui jusqu'au tombeau fut fidèle,
Reçut, à la mort de sa belle,
Une coupe d'or ciselé.

En une seconde je fus debout.

Ah ! mon ami, quelle voix ! quel prodige ! quelle merveille ! Jamais, non jamais, — et tu sais si j'en ai entendu des chanteuses et des divas, — jamais je n'avais entendu chose pareille ! Une étendue invraisemblable, une puissance, une sûreté d'organe, dont je n'avais pas la moindre idée ! Et avec cela, un style, une flamme ! Ce n'était pas une voix, c'était une âme qui chantait.

Comme elle ne le quittait guère
Dans les festins les plus joyeux,
Toujours une larme légère
A sa vue humectait ses yeux.

Et moi qui me croyais musicien ! Moi qui me mélais d'apprendre aux gens ce que